

Les moyens consacrés à la R&D : Les administrations par type d'organisme

Ce jeu de données présente les moyens financiers et humains consacrés à la recherche et au développement des administrations par zone géographique, année, type d'organisme et type de personnel.

Identifiant du jeu de données : fr-esr-rd-moyens-administrations-type-organisme

Thème : Recherche

Mots clés : recherche, développement, région, administrations

Licence : [Licence Ouverte \(Etalab\)](#)

Producteur : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Références : Enquête sur les moyens consacrés à la R&D

Début de la période couverte : 1 janvier 2001

Fin de la période couverte : 31 décembre 2013

La source de données

Les résultats sont issus des enquêtes réalisées par le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR) à la sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES), d'une part auprès des entreprises (privées ou publiques), d'autre part auprès des administrations. L'enquête auprès des entreprises est réalisée auprès d'environ 11 000 entreprises exécutant des travaux de R&D sur le territoire français. L'enquête est exhaustive pour les entreprises ayant des dépenses intérieures de R&D supérieures à 0,4 M€ et échantillonnée pour les autres. Dans les administrations, l'enquête est réalisée auprès des institutions qui exécutent et/ou financent des travaux de recherche :

- pour le secteur de l'État : les services ministériels (y compris défense), les organismes publics de recherche (EPST et EPIC) et les autres établissements publics ;
- pour le secteur de l'enseignement supérieur : les établissements d'enseignement supérieur sous contrat avec le MENESR dits universités, les autres établissements d'enseignement supérieur, les centres hospitaliers universitaires et centres de lutte contre le cancer ;
- pour le secteur des institutions sans but lucratif : les associations et les fondations.

Tous les résultats sont définitifs, excepté ceux de 2013 qui sont semi-définitifs.

Des changements méthodologiques apportés à l'enquête expliquent les ruptures de série suivantes :

- à partir de 2004, des doubles comptes portant sur les ressources contractuelles des universités ont été supprimés ;
- à compter de 2009, les moyens consacrés à la R&D des ministères et de certains organismes publics ont fait l'objet d'une nouvelle méthode d'évaluation qui a conduit à mieux distinguer leur activité de financeur. Cela implique une révision à la baisse de l'estimation de la DIRD des administrations de l'ordre de 1 Md€ (dont 850 M€ pour la défense) et des effectifs de 6 000 ETP (dont 3 500 ETP pour la défense).

Les EPIC et assimilés

L'institut polaire français (IPEV) est un groupement d'intérêt public depuis 2011 mais il est rattaché à la catégorie des EPIC dans l'enquête sur les moyens consacrés à la R&D. De même pour Bpifrance (ex-Oséo) qui est une société anonyme depuis sa création en 2013.

Unités de compte

Les dépenses intérieures de R&D sont exprimées en millions d'euros et les effectifs de R&D sont comptabilisés en ETP recherche (cf. lexique).

Dictionnaire de données

Nom du champ	Description du champ	Exemple 1	Exemple 2
code_region	Code de la région	11	26
Région	Libellé de la région	Île-de-France	Bourgogne
Année	Année	2001	2011
code_indicateur	Code de l'indicateur	dird	pers
Indicateur	Libellé de l'indicateur	Dépense intérieure de R&D	Effectif de R&D
code_type_uai	Code du type d'organisme	4	3
Type d'administration	Libellé du type d'organisme	Autres administrations	EPIC et assimilés
code_sexe	Code sexe du personnel		2
Sexe	Libellé du sexe du personnel		Femmes
code_type_pers	Code du type de personnel		3
Type de personnel	Libellé du type de personnel		Non-ventilé
Etat des données	Etat définitif ou non de la valeur	définitif	semi-définitif
Valeur	Valeur de l'indicateur	282,31	0,4

Lexique

Terme	Définition
Administrations	Les statistiques internationales de R&D (manuel de Frascati) distinguent différents secteurs institutionnels exécutant ou finançant des travaux de R&D. Un secteur institutionnel est compris comme un ensemble d'unités ayant en commun un même comportement économique. Les expressions « administration » et « recherche publique » correspondent au regroupement de 3 secteurs institutionnels : celui de l'État (les établissements publics de recherche, les services ministériels, les collectivités territoriales), l'enseignement supérieur et les institutions sans but lucratif.
Autres administrations	Le champ comprend les ministères (y compris la Défense), les établissements à caractère administratif (EPA) ainsi que les institutions sans but lucratif (ISBL).
Chercheurs	Il s'agit des chercheurs et ingénieurs de R&D travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes ou de systèmes nouveaux. Ils incluent également les doctorants financés (dont les bénéficiaires d'une convention Cifre) et les personnels de haut niveau ayant des responsabilités d'animation des équipes de chercheurs.
Dépense intérieure de R&D	La dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) est la somme des moyens financiers (nationaux et étrangers) mobilisés pour l'exécution des travaux de R&D sur le territoire national (métropole et outre-mer). Elle comprend les dépenses courantes (la masse salariale des personnels de R&D et les dépenses de fonctionnement) et les dépenses en capital (les achats d'équipements nécessaires à la R&D).
Enseignement supérieur	Le champ regroupe les universités et établissements d'enseignement supérieur sous contrat MENESR, les centres hospitaliers et les autres établissements d'enseignement supérieur.
EPIC et assimilés	Établissement public à caractère industriel et commercial. Sont ajoutés l'institut polaire français (IPEV) qui est un groupement d'intérêt public depuis 2011 et Bpifrance (ex-Oséo) qui est une société anonyme depuis 2013.
EPST	Établissement public à caractère scientifique et technologique
ETP recherche	Afin de prendre en considération la diversité des missions des personnels en particulier pour les enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur, l'estimation du potentiel humain de R&D est calculée sur la base des « Équivalent temps plein recherche ». Un personnel qui travaille à mi-temps et qui consacre 50 % de son temps de travail à la recherche est comptabilisé pour 0,25 ETP recherche. Cependant, en l'absence de source permettant une analyse fine de la répartition du temps de travail des enseignants-chercheurs, on considère que, conformément aux textes définissant leurs statuts, les enseignants-chercheurs consacrent 50 % de leur temps de travail à la recherche. De même, les personnels des EPST sont

Terme**Définition**

considérés comme travaillant intégralement à la recherche.

Personnels de soutien à la R&D

Le personnel de soutien participe à la R&D en exécutant des tâches scientifiques, techniques ou administratives participant à l'exécution des travaux de R&D.

R&D

La recherche et le développement expérimental (R&D) englobent les travaux de création (définis par un objectif d'obtention de connaissances nouvelles, d'élaboration et de mise au point de procédés nouveaux, et d'amélioration de procédés ou produits existants) entrepris de façon systématique (c'est-à-dire de façon organisée soit en mobilisant au moins un chercheur en équivalent temps plein annuel) en vue d'accroître la somme des connaissances pour de nouvelles applications.

Liste des EPST et des EPIC et assimilés

Type d'organisme	Numéro UAI	Sigle de l'organisme	Libellé de l'organisme
EPST	0753639Y	CNRS	Centre national de la recherche scientifique
	0772765M	IFSTTAR	Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
	0755360U	INED	Institut national d'études démographiques
	0755361V	INRA	Institut national de la recherche agronomique
	0780491K	INRIA	Institut national de recherche en informatique et en automatique
	0755364Y	INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
	0133973Y	IRD	Institut de recherche pour le développement
	0922644Z	IRSTEA	Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
EPIC et assimilés	0755504A	ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
	0922684T	ANDRA	Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs
	0942280T	Bpifrance (ex-Oséo)	Bpifrance (ex-Oséo)
	0755363X	BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
	0912281K	CEA	Commissariat à l'énergie atomique
	0755516N	CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
	0752743Z	CNES	Centre national d'études spatiales
	0942226J	CSTB	Centre scientifique et technique du bâtiment
	0922262J	IFREMER	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
	0602098E	INERIS	Institut national de l'environnement industriel et des risques
	0292267G	IPEV	Institut polaire français
	0922643Y	IRSN	Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire
	0755503Z	LNE	Laboratoire national de métrologie et d'essais
	0922641W	ONERA	Office national d'études et de recherches aérospatiales

Remarques complémentaires

Pour les comparaisons entre pays - notamment sur les statistiques R&D issues de l'OCDE ou de l'Eurostat - le CNRS qui est un EPST, par conséquent classé dans le secteur de l'Etat dans ce fichier de données régionales, est reclassé au niveau international dans le secteur des établissements d'enseignement supérieur.

Les résultats présentés dans ce fichier sont établis après traitements statistiques des données brutes d'enquête pour être consolidés au niveau national, aussi la déclinaison régionale de ces résultats peut présenter des écarts par rapport aux données brutes d'enquête, pouvant limiter l'interprétation des évolutions annuelles.